



GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Évaluation des Effets du Changement Climatique Sur les Pays Membres de La BID

Novembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
1.1 Les Efforts Entrepris au Niveau Mondial pour Faire Face aux Changement Climatique	2
2. Impacts Économiques des Changements Climatiques	2
3. Position des pays Membres sur la Problématique des Gaz à Effet de Serre	3
4. Performance Environnementale et Indices de Risque Climatique	5
4.1 Indice de Performance Environnementale	5
4.2 Indice Mondial des Risques Climatiques	7
5. Perspectives	7

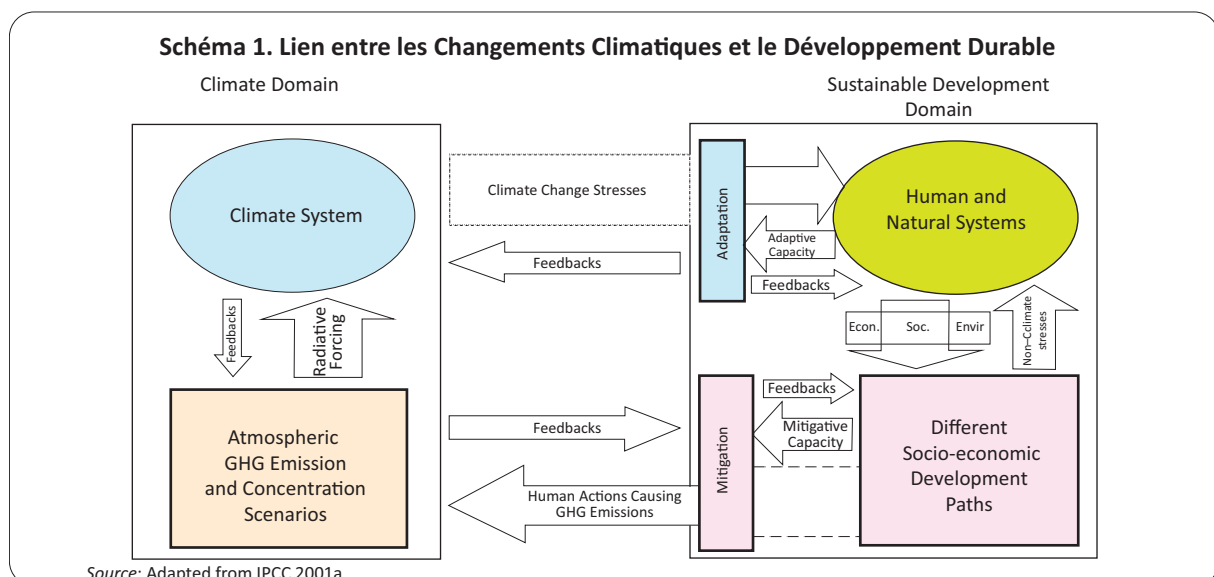
Évaluation des Effets du Changement Climatique Sur les Pays Membres de La BID

1. Introduction

Le changement climatique se définit comme «*tout changement climatique intervenant au fil du temps en raison de la variabilité naturelle ou de l'activité humaine*»¹. C'est sans nul doute aujourd'hui le principal sujet inscrit à l'ordre de toutes les grandes conférences internationales. L'expression «climat» renvoie à la «moyenne habituelle» observée dans un endroit qui peut être une région, un pays ou un lieu aussi petit qu'une ville – et dont les caractéristiques sont la température, les précipitations (pluie ou neige), l'humidité, le vent et les saisons qui jouent un rôle fondamental dans la formation des écosystèmes naturels, des économies humaines et des cultures qui en dépendent. Le changement climatique s'entend d'une modification de la répartition statistique de ces données météorologiques lorsque ce changement intervient dans la durée.

changements pluviométriques, de l'élévation du niveau des océans aux catastrophes liées aux conditions météorologiques très fréquentes - présentent des risques pour la santé, l'agriculture, l'alimentation et l'approvisionnement en eau. Sont en jeu les avancées récentes dans la lutte contre la pauvreté, la faim, l'inégalité, ainsi que la vie et les moyens de subsistance de milliards de personnes dans les pays en développement².

Le schéma 1 résume le lien complet de causalité entre les changements climatiques et le développement durable (IPCC 2001). Tout effort de réalisation du développement socio-économique impulsé par les forces que sont la démographie, l'économie, la technologie et la gouvernance donne lieu à différents niveaux d'émissions de gaz à effet de serre. En retour, ces émissions ont une incidence sur ces efforts de développement socio-économiques.



Les effets du changement climatique - allant des températures les plus élevées, des

Les pays se doivent rapidement de prendre des mesures raisonnables pour minimiser

¹ http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/syr/en/mains1.html

² <http://data.worldbank.org/topic/climate-change>

l'impact du changement climatique sur leurs économies grâce à des programmes d'adaptation et d'atténuation. L'adaptation réduit l'impact des contraintes climatiques sur les systèmes naturels et humains, alors que l'atténuation réduit ou empêche les émissions de gaz à effet de serre.

1.1 Les Efforts Entrepris au Niveau Mondial pour Faire Face aux Changements Climatiques

L'Accord de Paris adopté à Paris le 12 décembre 2015 constitue la toute dernière avancée dans la lutte de l'ONU contre le changement climatique; il s'inspire du travail abattu toutes ces années dans le cadre de la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique). L'Accord de Paris ouvre une nouvelle voie dans les efforts engagés au plan dans la lutte contre les changements climatiques.

L'accord vise à accélérer et à intensifier les actions et les investissements nécessaires pour assurer à l'avenir une croissance durable avec de faibles émissions de carbone. L'objectif principal est de renforcer la riposte mondiale contre la menace des changements climatiques en maintenant à moins de 2 degrés Celsius la température mondiale au cours de ce siècle, au-dessus donc des niveaux pré-industriels, et de poursuivre les efforts visant à limiter davantage la température jusqu'à 1,5 degrés Celsius. L'accord vise également à renforcer la capacité des pays à faire face aux effets des changements climatiques³.

L'Accord de Paris entrera en vigueur le 4 novembre 2016, trente jours après la date à laquelle au moins 55 Parties à la Convention qui représentent au total au moins 55% environ des émissions totales de gaz à effet de serre mondiales auront déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion auprès du Dépositaire⁴.

³ http://unfccc.int/paris_agreement/items/9485.php

⁴ Ibid

Dans les sections suivantes, nous discutons et mettons en évidence certains impacts économiques des changements climatiques et la situation des pays membres de la BID en ce qui concerne les gaz à effet de serre, la performance environnementale et les risques liés au climat.

2. Impacts Économiques des Changements Climatiques

Au niveau mondial, on estime les dommages causés par les changements climatiques à 0,2% du PIB mondial (Mendelson 2009). Ce coût peut varier considérablement d'une région ou d'un pays à un autre. Les pays pauvres sont plus durement touchés par les changements climatiques que les pays riches. Les changements climatiques occasionnent plus de dégâts dans le secteur agricole que dans les autres secteurs économiques. Une hausse de température de l'ordre de 1 degré Celsius est censée réduire de 1,1 pour cent la croissance dans les pays pauvres, (Dell et al., 2008). En Afrique sub-saharienne où la BID compte 19 pays membres, une hausse de température de 1 degré Celsius réduit le taux de croissance économique de 1,9 pour cent. Le tableau ci-dessous présente les résultats de diverses études sur les estimations des pertes économiques résultant des changements climatiques au niveau mondial:

Les ressources agricoles et environnementales constituent la principale source de vie des populations pauvres ; or ces ressources sont les plus touchées par les changements climatiques. La croissance dans le secteur agricole peut diminuer de 1,8% avec une hausse répétitive de la température sur 10 ans (Dell et al, 2008). Les résultats des études indiquent que les changements climatiques pourraient au plan mondial se traduire par des pertes de rendement aussi grandes que 5 pour cent en 2030 et 30 pour cent en 2080, malgré les mesures d'adaptation tels que les changements des pratiques agricoles et culturelles, un plus grand recours à

Tableau 1		
Étude	Réchauffement	Impact (% sur PIB)
Mandelson, Schlesinger, Morrison et Andronova (2000)	2,0 degrés Celsius d'ici 2060	Un effet cumulé d'une perte de 0,3% de PIB en 2060
Mendelson, Schlesinger et Williams (2000)	2,5 degrés Celsius d'ici 2100	Les coûts de l'impact du marché cumulé ne dépassent pas 0,1% de PIB en 2100
Stern (2006)	Scénario de référence d'entre 2,4 et 5,8 degrés Celsius d'ici 2100	Une perte moyenne de 5% par an du PIB mondial sur les deux prochains siècles
Panel intergouvernemental sur les changements climatiques, cinquième Évaluation (2014)	Approximativement 2,0 degrés Celsius	Une perte de 0,2% - 2,0% de PIB par an

Source: Wade and Jennings (2016), Schroders. <http://www.schroders.com/en/us/institutional/insights/economic-views3/the-impact-of-climate-change-on-the-global-economy/>

irrigation, et l'innovation par l'adoption de cultures à plus hauts rendements (Biewald et al 2016; Havlík et al, 2016). Une étude réalisée dans 15 pays en développement de différentes régions montre que des prix induits par le facteur climatique entraînent une extrême pauvreté de 1,8 pour cent (Hertel, Burke et Lobell 2010). D'après les pauvres populations rurales, si les chocs de production sont amortis avec des mesures de relèvement des prix, les ouvriers agricoles et les paysans pourraient bénéficier de salaires et de revenus plus élevés (Jacoby, Rabassa et Skoufias 2014).

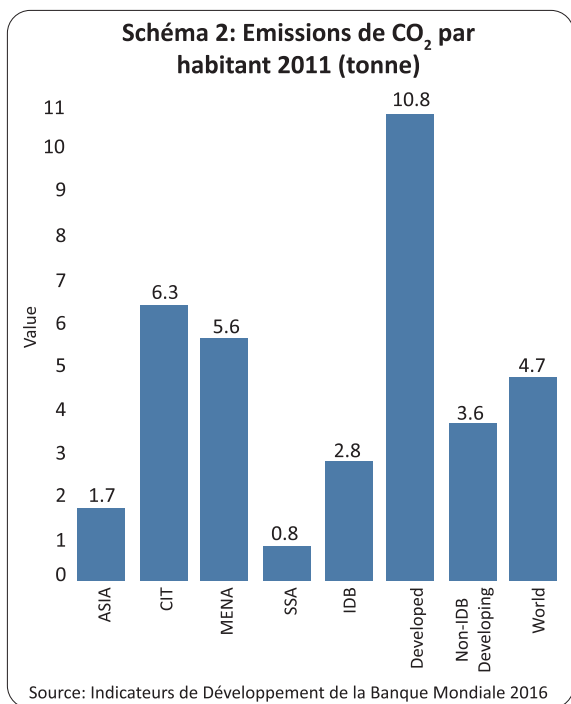
Un rapport de la Banque mondiale (2015) intitulée «Ondes de choc: la gestion des impacts des changements climatiques sur la pauvreté» décrit la relation entre les changements climatiques et la pauvreté. Le rapport prévient le monde en ces termes : faute d'action, les changements climatiques pourraient conduire plus de 100 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté d'ici 2030.

Selon l'OMS (2003), les impacts des changements climatiques pourraient augmenter le poids des maladies diarrhéiques de jusqu'à 10 pour cent d'ici 2030 dans certaines régions. On estime que 48.000 enfants supplémentaires âgés de moins de 15 ans pourraient mourir de maladies diarrhéiques d'ici 2030 (Hales et al. 2014).

3. Position des pays Membres sur la Problématique des Gaz à Effet de Serre

Les gaz à effet de serre (GES) transportent et captent la chaleur dans l'atmosphère. Les principales sources de gaz à effet sont (i) les émissions de CO₂, (ii) les émissions de méthane, (iii) les émissions de protoxyde d'azote et d'autres émissions de gaz connues comme les hydrofluorocarbones (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). En 2014, l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis⁵ a relevé 81% d'émission de CO₂ comme gaz à effet de serre, 11% de méthane, 6% de protoxyde d'azote et 1% représentant d'autres gaz. Le CO₂ est en outre divisé en CO₂ provenant de combustibles fossiles et de procédés industriels et en CO₂ provenant de la foresterie et d'autres utilisations de terres. La Chine et les États-Unis sont les principaux émetteurs de CO₂ provenant des combustibles fossiles et des procédés industriels. Comme le montre le schéma 2, les pays développés et les pays en développement non-membres de la BID représentent la plus grande part des émissions de CO₂ par habitant. Les pays membres de la BID en Afrique sub-saharienne (ASS) ont les plus faibles émissions de CO₂ par habitant. En moyenne, les pays membres de la BID sont de faibles émetteurs de CO₂ représentant 12% des émissions mondiales.

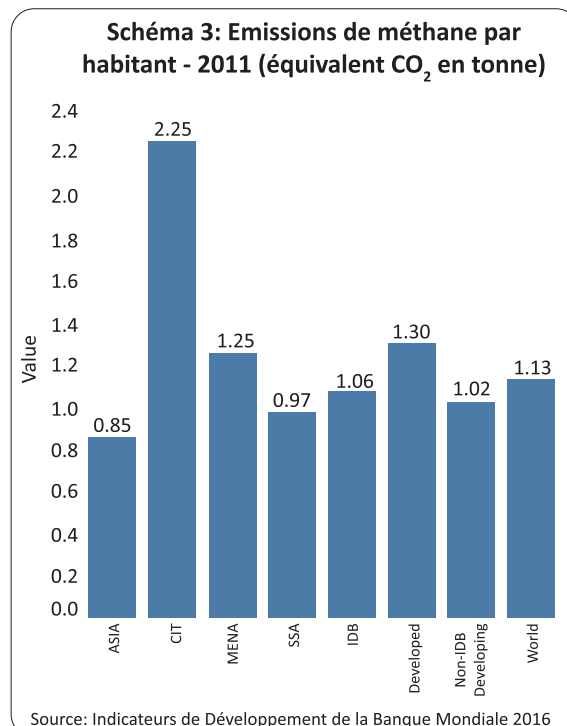
⁵ <https://www.epa.gov/ghgemissions/global-greenhouse-gas-emissions-data>



Cependant, les émissions de CO₂ dans les 57 pays membres ont continué à augmenter et ont presque triplé, passant de 1 million 440 mille kt en 1990 à 4 million 267 mille kt en 2011, ce qui représente une croissance de 196 pour cent et 12 pour cent des émissions de CO₂ du monde. Par habitant, les émissions de CO₂ ont augmenté dans les pays membres d'une moyenne de 1,5 à 2,7 tonnes par habitant. À l'échelle régionale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont représenté 61 pour cent des émissions cumulées de CO₂ dans les pays membres (ou 7,5 pour cent des émissions mondiales de CO₂), suivis par les pays membres d'Asie avec 24 pour cent, les pays membres des Pays en Transition avec 11 pour cent et les pays membres de l'Afrique sub-saharienne avec 3,6 pour cent.

Les émissions de méthane proviennent de la production industrielle de méthane et des gaz issus des activités agricoles. Les émissions cumulées de méthane dans les pays membres ont atteint 1 million 474 mille kt en 2011 contre 968 mille kt en 1990, ce qui représente une croissance de 52 pour cent. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en plus de l'Asie étaient les deux plus grandes régions d'émissions de méthane

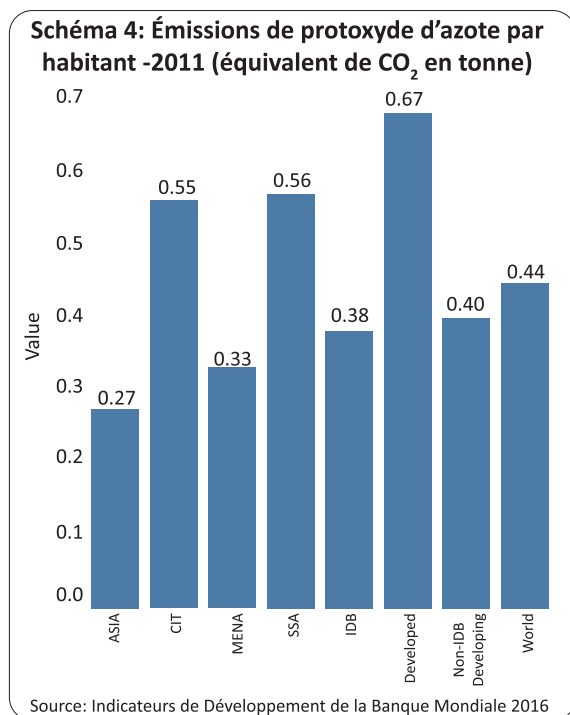
représentant respectivement 7,1 pour cent et 6,9 pour cent du total mondial en 2011. La moyenne de la BID est beaucoup plus faible que la moyenne mondiale des émissions de méthane par habitant. Les pays membres dans les régions d'Afrique sub-saharienne et des Pays en Transition émettent du méthane en quantité inférieure à celles d'autres groupes régionaux comme le montre le schéma 3.



Les émissions de protoxyde d'azote sont des émissions résultant de la combustion de la biomasse agricole, des activités industrielles et de la gestion du bétail. Les molécules de protoxyde d'azote restent dans l'atmosphère pendant en moyenne 114 ans avant d'être aspirées ou détruites par des réactions chimiques. L'impact de 1 livre de protoxyde d'azote sur le réchauffement de l'atmosphère est presque 300 fois celui de 1 livre de dioxyde de carbone⁶. Les émissions de protoxyde d'azote dans les pays membres ont augmenté à 490 millions de tonnes (en équivalent CO₂) en 2011 contre 373 millions de tonnes (en équivalent CO₂) en 1990, ce qui représente une croissance de 31,2 pour cent. Les émissions totales de protoxyde d'azote des pays membres en 2011

⁶ <http://www3.epa.gov/climatechange/ghgemissions/gases/n2o.html>

représentent 17 pour cent du total mondial. S'agissant des régions, les pays membres de l'Asie et de l'Afrique sub-saharienne ont émis la plus grande partie des 33 pour cent chacun (du total des pays membres), suivis par la région Moyen-Orient et Afrique du Nord avec 26 pour cent, et la région des Pays en Transition avec 8 pour cent. Parmi les régions de la BID et les émissions par habitant, les pays membres de l'Afrique sub-saharienne et des Pays en Transition ont les émissions les plus élevées, et les pays membres d'Asie ont les plus faibles émissions comme le montre le schéma 4.



Les émissions totales des autres gaz (HFC, PFC, HF6) pour les 57 pays membres ont augmenté de 39 pour cent, donc de 22 millions de tonnes en 1990 à 30 millions de tonnes en 2011. Les régions à plus fortes émissions de HFC, PFC et de SF6 en 2011 étaient le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord avec 22 millions de tonnes (ou 73 pour cent du total des pays membres), l'Asie avec 3,9 millions de tonnes (ou 13 pour cent du total des pays membres), les Pays en Transition avec 2,5 millions de tonnes (8,2 pour cent du total des pays membres) et l'Afrique sub-saharienne avec 1,7 million de tonnes (5,7 pour cent du total des pays membres).

4. Performance Environnementale et Indices de Risque Climatique

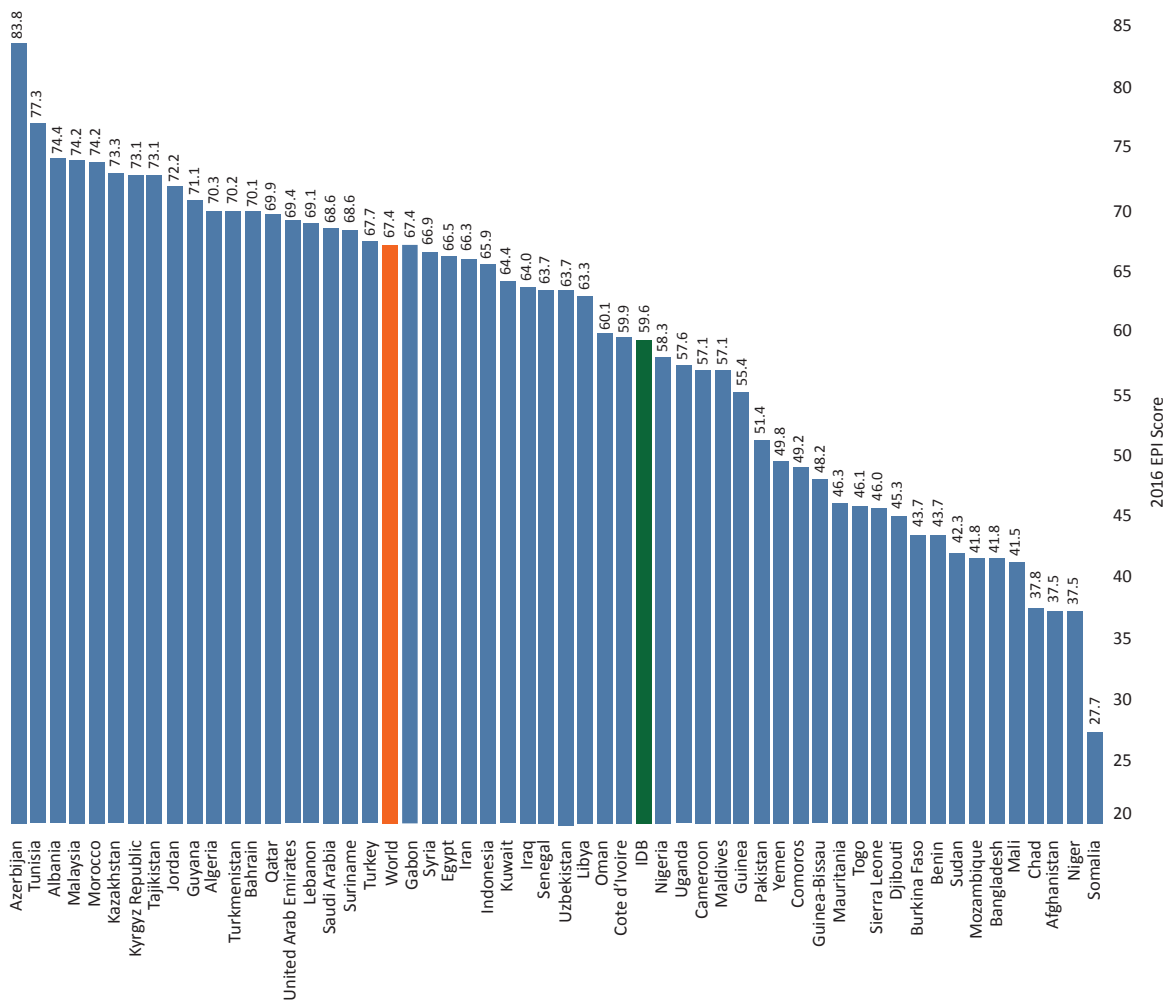
Dans cette section, nous analysons la situation des pays membres par rapport à l'Indice de Performance Environnementale (IPE) et à l'Indice Mondial de Risque Climatique (IMRC). L'IPE a été développé par l'Université de Yale et il évalue la performance des pays vis-à-vis de la protection de la santé de l'environnement et de l'écosystème. D'autre part, l'indice mondial des risques climatiques a été développé par Germanwatch et il évalue le degré d'exposition auquel les pays font face par rapport à des phénomènes météorologiques extrêmes.

4.1 Indice de Performance Environnementale

L'Indice de Performance Environnementale (IPE) classe les pays selon leur performance dans le domaine des questions environnementales prioritaires et deux domaines sont pris en compte : la protection de la santé humaine (aussi connu comme la santé environnementale) et la protection des écosystèmes. Ces deux domaines sont subdivisés en neuf catégories de questions. Les catégories de questions relatives à la santé environnementale sont les impacts sur la santé, la qualité de l'air, l'eau et l'assainissement. Les catégories de questions relatives à l'écosystème sont les ressources en eau, l'agriculture, les forêts, la pêche, la biodiversité et l'habitat, le climat et l'énergie. Les 20 indicateurs sont utilisés pour identifier la catégorie principale, puis les IPE principales sont calculés pour tenir compte de la performance globale des pays dans ces neuf catégories.

Comme le montre le schéma 5, l'Azerbaïdjan, la Tunisie, l'Albanie, la Malaisie et le Maroc sont parmi les meilleurs pays membres sur l'indice général de performance environnementale. Sur le plan régional, les Pays en Transition surpassent toutes les autres régions, suivis par la région du

Schéma 5: 2016 performances environnementales des pays membres

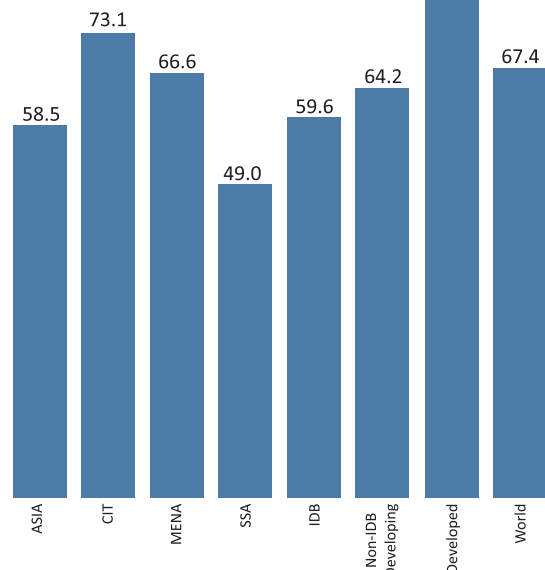


Source: Consortium pour un Réseau International d'Information en Sciences de la Terre et le Centre du Droit et de la Politique Environnementale de Yale, 2016

Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie et l'Afrique sub-saharienne. Les pays membres exportateurs de pétrole fonctionnent mieux que les pays membres non-exportateurs sur l'indice de performance environnementale.

Le schéma 6 compare les groupes membres de la BID avec le reste du monde. Les membres de la BID font moins de réalisations que les pays en voie de développement non-membres. Les membres des Pays en Transition surpassent le monde et les pays en voie de développement non-membres de la BID, mais sont un peu derrière les pays développés en termes de protection humaine et de protection de l'écosystème. Les membres des pays asiatiques, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et de l'Afrique sub-saharienne sont à la traîne derrière la moyenne mondiale. Les membres

Schéma 6: Indice de Performance Environnementale



Source: Consortium pour un Réseau International d'Information en Sciences de la Terre et le Centre du Droit et de la Politique Environnementale de Yale, 2016

de l'Afrique sub-saharienne doivent faire de plus grands efforts pour améliorer leur système de protection humaine et de l'écosystème.

4.2 Indice Mondial des Risques Climatiques

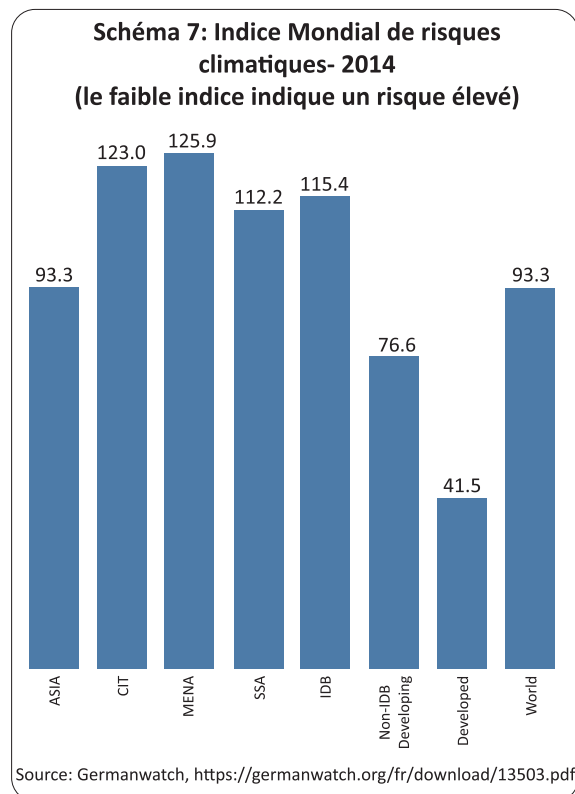
L'Indice Mondial des Risques Climatiques (IMRC) évalue le degré de souffrances endurées par un pays en raison des pertes liées aux conditions météorologiques défavorables comme les tempêtes, les inondations et les vagues de chaleur. Il mesure les dommages directs des phénomènes météorologiques extrêmes et exhorte les pays à se tenir prêts pour toutes les situations éventuelles. Elaboré par Germanwatch, l'indice a été calculé en utilisant les indicateurs suivants: le nombre de pertes en vies humaines, le nombre de décès pour 100.000 habitants, la somme totale des pertes en dollar US du pouvoir d'achat et les pertes par unité de PIB. Le dommage total mondial découlant des phénomènes météorologiques extrêmes revient à 2,97 mille milliards de dollars sur la période 1995-2014 . L'indice mondial des risques climatiques ne tient pas compte des aspects tels que l'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers, ou l'acidité et le réchauffement des mers. Il ne mesure pas la vulnérabilité climatique, et il ne peut pas être utilisé pour la projection linéaire des impacts climatiques futurs des pays.

Le rapport 2016 de l'Indice Mondial des Risques Climatiques (IMRC) classe le Bangladesh et le Pakistan comme étant parmi les dix premiers pays qui ont enregistré les pertes les plus élevées au cours de la période 1995 - 2014. L'Afghanistan et le Pakistan étaient parmi les dix premiers pays qui ont le plus souffert des pertes liées aux conditions météorologiques extrêmes. Le Bangladesh et le Pakistan ont perdu respectivement 0,9% et 0,7% de leur PIB au cours de la période 1995 à 2014⁷. À l'échelle régionale, le Tadjikistan dans le groupe des

⁷ Germanwatch, <https://germanwatch.org/fr/download/13503.pdf>

Pays en Transition, l'Oman au Moyen-Orient et Afrique du Nord, et le Mozambique en Afrique sub-saharienne sont confrontés au risque climatique le plus élevé en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. Le degré d'exposition aux changements climatiques dans tous les pays membres est représenté sur le schéma 8, où les scores faibles indiquent un risque climatique élevé.

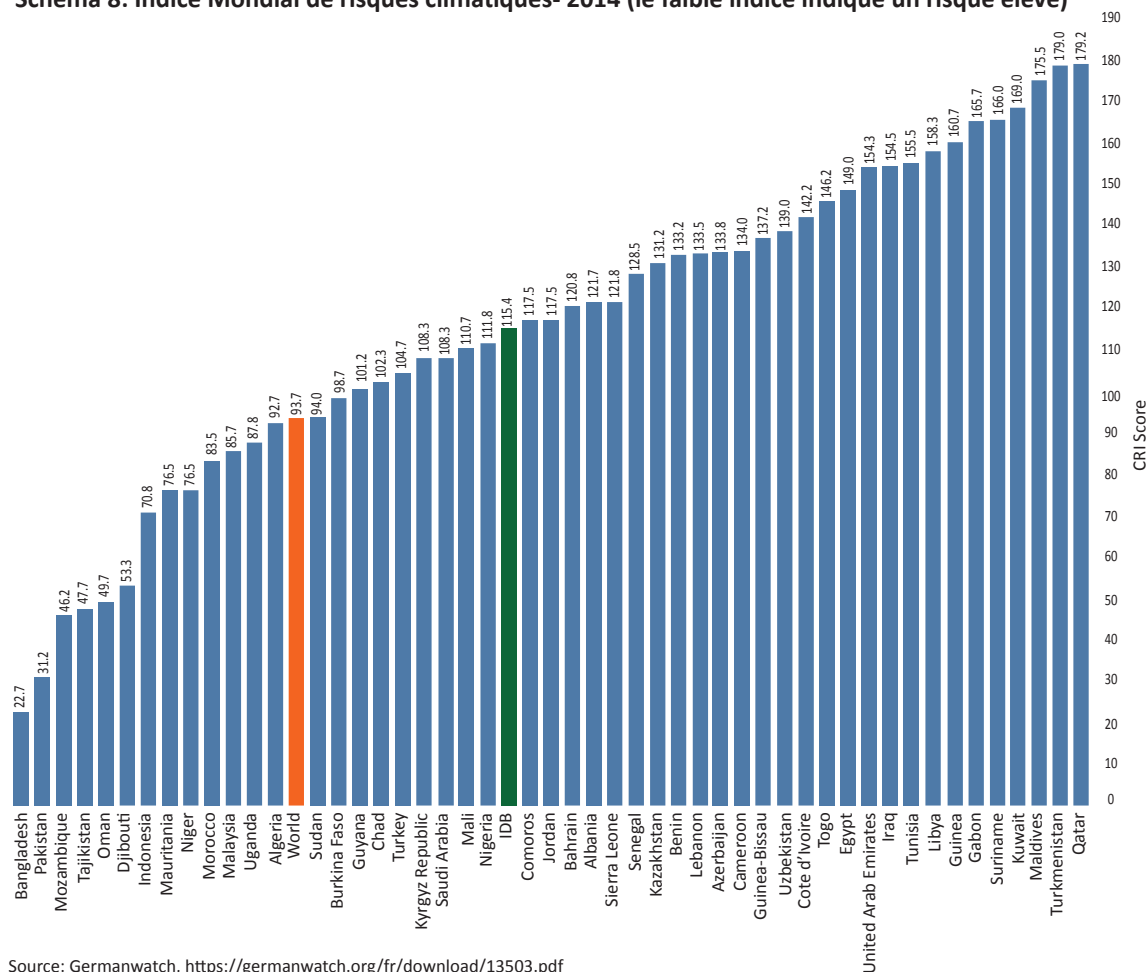
Sur la scène mondiale, l'exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes dans les pays membres de la BID est inférieure aussi bien à la moyenne mondiale qu'à celle des pays en développement et des pays développés non-membres de la BID. Les pays membres du groupe Moyen-Orient et Afrique du Nord et ceux du groupe des Pays en Transition ont en général la plus faible exposition aux conditions météorologiques extrêmes tandis que les pays membres de l'Asie ont la plus forte exposition comme le montre le schéma 7.



5. Perspectives

Les changements climatiques sont une réalité qui se manifeste sous diverses formes, notamment les vagues de chaleur

Schéma 8: Indice Mondial de risques climatiques- 2014 (le faible indice indique un risque élevé)



Source: Germanwatch, <https://germanwatch.org/fr/download/13503.pdf>

fréquentes, les catastrophes naturelles, les inondations, la sécheresse, les maladies à transmission vectorielle, les rendements agricoles faibles, et l'insécurité alimentaire. Ces phénomènes pourraient potentiellement inverser les avancées réalisées pendant des années dans la réduction de la pauvreté et dans la résolution des problèmes socio-économiques auxquels sont confrontés les pays membres. L'Accord historique de Paris, qui a réuni tous les pays autour d'une cause commune et sur la base de leurs responsabilités passées, présentes et futures, ouvre une nouvelle ère dans la lutte contre les changements climatiques et la mobilisation des investissements en vue d'une faible émission de carbone et pour réaliser un avenir résilient et durable. La communauté internationale a accepté de limiter la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius, au-dessus donc

des niveaux pré-industriels, ce qui constitue une avancée rapide en temps opportun vers une trajectoire de croissance plus sûre.

En 2015, les pays ont développé leurs actions post-2020 sur le climat pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre connu comme Contributions Prévues au Niveau National (INDCs) dans le cadre du nouvel accord international. La mise en œuvre des INDCs nécessite d'énormes ressources financières. Bien qu'il existe de multiples sources de financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques, y compris les fonds mondiaux, la participation du secteur privé et les banques multilatérales de développement (BMD), le manque de ressources reste à gérer. Le rôle des BMD est très important et elles répondent aux demandes sans cesse croissantes de leurs pays membres sur les questions de changements climatiques

en mobilisant de nouvelles ressources financières et en améliorant leurs installations d'assistance technique dans ce contexte. Par ailleurs, l'agenda convenu sur les changements climatiques pendant la rencontre historique de la COP21 à Paris exige une coopération mondiale sans précédent entre toutes les parties prenantes, et la vitesse record de l'effectivité de l'Accord de Paris en moins d'un an est en effet un signal positif très prometteur à cet égard. Une tendance similaire en ce qui concerne la mise à disposition de 100 milliards de dollars US par an par les pays développés comme en témoignent les décisions de l'accord de Paris constituera un levier essentiel pour aborder les questions de changements climatiques en temps opportun.

Compte tenu de ses nombreuses années d'expérience et de services dans le domaine de la promotion de l'industrie financière islamique, le Groupe de la BID - un pionnier dans la finance islamique depuis 1975 - peut contribuer de manière significative à lutter contre les changements climatiques par le biais de ses divers programmes et initiatives, notamment le sukuk (pour la collecte de fonds sur les marchés internationaux) et le programme Reverse Linkage (pour le développement des capacités). Grâce à la promotion du sukuk vert, par exemple, la Banque peut encourager la mobilisation de ressources supplémentaires pour financer les activités liées aux changements climatiques et à son tour anticiper un investissement socialement responsable, qui a gagné du terrain partout dans le monde au cours des dernières années auprès de divers investisseurs.

Grâce à ses autres modes de finance islamique justifiés, le Groupe de la BID travaillera en étroite collaboration avec ses institutions partenaires pour soutenir ses pays membres dans la mise en œuvre de plans d'action sur le climat, en particulier dans les domaines stratégiques

du financement de l'atténuation et des activités d'adaptation visant à réduire la menace des changements climatiques sur leurs économies. Aussi récemment qu'en 2014, la Banque, par exemple, a lancé son initiative d'énergies renouvelables pour la réduction de la pauvreté et a adopté une nouvelle politique sur l'énergie, qui prévoit des investissements dans les énergies renouvelables. Le partenariat engagé entre la Banque et le gouvernement du Maroc sur l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) illustre sa volonté d'intensifier ses investissements dans l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

Les émissions de gaz à effet de serre par habitant des pays membres de la BID sont plus faibles que celles du reste du monde, mais malheureusement, cela ne se traduit pas en une exposition inférieure à la menace des changements climatiques, ce qui oblige beaucoup de ces pays à supporter plus de charges dans la gestion de l'impact des changements climatiques sur leurs économies et le bien-être de leurs citoyens. Comme on le voit dans les performances des pays membres sur deux indices – l'Indice de Performance Environnementale et de l'Indice Mondial des Risques Climatiques - il existe des différences régionales en termes de protection de la santé environnementale et de l'écosystème, ainsi que dans le degré d'exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes. Par conséquent, il est important d'identifier les meilleures pratiques des pays membres prospères qui peuvent être reproduites dans d'autres membres. Voilà en quoi le programme Reverse Linkage de la Banque (un mécanisme de coopération tripartite) joue un rôle catalyseur pour le transfert de connaissances et le renforcement de capacités dans les pays membres dans tous les domaines, y compris celui des solutions novatrices pour les changements climatiques.

PROFIL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution financière internationale créée conformément à ses Statuts adoptés le 21 Rajab 1394H (12 août 1974) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs s'est tenue au mois de Rajab 1395H (juillet 1975) et la BID a officiellement démarré ses opérations le 15 Chawwal 1395H (20 octobre 1975).

VISION

A l'horizon 1440H, la Banque islamique de développement sera devenue une banque de développement de classe mondiale, s'inspirant des principes islamiques, et qui aura profondément transformé le paysage du développement humain dans le monde musulman et contribué à restaurer sa dignité.

MISSION

Promouvoir le développement humain véritable, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires que représentent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations.

MEMBRES

La BID compte 57 pays membres couvrant de nombreuses régions du monde. Tout pays aspirant à devenir membre, doit appartenir à l'Organisation de coopération islamique (OCI), verser la première tranche de sa participation au capital de la BID et accepter les termes et conditions fixés par le Conseil des Gouverneurs.

CAPITAL

Lors de sa 38ème Réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a autorisé la 5ème augmentation générale du capital, ce qui a porté à 100 milliards DI le montant du capital autorisé et à 50 milliards DI celui du capital à souscrire. Aux termes de la même Résolution, le Conseil des Gouverneurs a autorisé l'appel de la portion exigible dans le cadre de la 4ème augmentation générale. Le montant du capital souscrit de la BID, à la clôture de l'exercice 1435H, était de 49,86 milliards DI.

GRUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la BID se compose de cinq entités : la Banque islamique de développement (BID), l'Institut islamique pour la recherche et la formation (IRTI), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC).

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX RÉGIONAUX

La BID a son siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, et dispose de quatre bureaux régionaux à Rabat, au Maroc, Kuala Lumpur, en Malaisie, Almaty, au Kazakhstan et Dakar, au Sénégal, ainsi que des bureaux portails en Turquie (Ankara et Istanbul), en Indonésie et au Nigéria.

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la BID correspondait auparavant à l'année lunaire hégirienne (H), mais à partir du 1er janvier 2016 il correspondra à l'année solaire de l'hégire commençant le 11 Capricorne (1er janvier) et se terminant le 10 Capricorne (31 décembre de chaque année).

UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la BID est le Dinar islamique (DI) qui équivaut à un Droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international.

LANGUE

La langue officielle de la BID est l'Arabe, mais l'Anglais et le Français servent également de langues de travail.

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
8111 St King Khaled, Al Ymania Nuzlah
Unité 1 Jeddah 22332-2444 - Royaume d'Arabie Saoudite

 Tél: (+966-12) 6361400 |  Fax: (+966-12) 6366871 |  Email: idbarchives@isdb.org |  Website: www.isdb.org